

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
**MAIRIE DE SAINT BONNET DE SALERS**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 30 JANVIER 2013**

**DEBUT DE SEANCE : 20 heures 30**

Présents : MM Olivier Andrieu, Colette Dauzet, Jean Pierre Lalie, Lucien Larrive, Thierry Léoquet, Sophie Roche, Véronique Rolland – Ben Amara, Jean Paul Tournadre François Venon.

Absente excusée : Madame Véronique Rolland – Ben Amara qui a remis son pouvoir à Monsieur François Venon

Absents non excusés :

Madame Delphine Quintard, Monsieur Stéphane Pomeyrol,

Monsieur François Venon a été nommé secrétaire

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu de séance du 5 décembre 2012

Compte rendu du Conseil Communautaire de la Codecom

Etant donné l'obligation prévue par la loi de faire une présentation de l'activité de la Communauté de Communes devant le Conseil Municipal, Madame le Maire présente les activités de la Communauté de Communes du Pays de Salers et ses orientations budgétaires même si la loi ne l'impose pas en raison du niveau de population de la Codécom.

**Les éléments financiers :**

Les bases de la fiscalité, la dotation globale de fonctionnement, le Fonds de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales et les encours sont exposés.

**Le développement économique**

Les objectifs sont de favoriser le développement d'entreprises locales :

Les Zones d'Activités :

- ZA des Quatres routes : 360 °
- ZA de Saint Martin Valmeroux (qui a permis de conserver l'entreprise TOTES-ISOTONER)
- ZA de Saint Cernin
- ZA de Pleaux

Les ateliers relais :

- L'espace d'activités : 360 °

Achèvement des travaux d'aménagement en 2012, création d'une zone de covoiturage et arrêt de bus en projet.

- GBL : projet d'opération d'immobilier d'entreprise

Développement des activités des entreprises Desprat Vins et Distillerie Couderc

- Politique de soutien à l'agriculture : Développement de la Coopérative Laitière de Saint Bonnet de Salers.

L'aménagement de l'activité de fabrication est prévu pour le 1er trimestre 2013. La coopérative a pu développer des contrats de partenariat avec des vendeurs en gros et aussi se créer un réseau de distributeurs locaux.

### **Le développement touristique**

La communauté de communes a réalisé des investissements dans les équipements touristiques structurants et mis en place des actions pour promouvoir et commercialiser notre territoire via l'Office de Tourisme.

- soutien à l'Office de Tourisme ( 3 points d'accueil : 2 permanents : Salers et Pleaux et 1 saisonnier : Tournemire)

L'Office de Tourisme organise la Fête de l'Eté et du Casse-Croûte et soutient les associations pour l'organisation de leurs manifestations.

- gestion des équipements :

\* La Maison de la Salers

\* Le Col de Légal

\* La Maison de la Forêt

Le *Tour de Pays* permet des randonnées itinérantes de différentes durées autour de thématiques (les transhumances, l'Art Roman, le Patrimoine Bâti).

En 2012, achèvement des aménagements de la *maison d'artisan d'art* à Saint Vincent de Salers et début des travaux d'une nouvelle maison d'artisan d'art à Anglards de Salers.

Soutien à la création d'une maison de site initiée par le Syndicat Mixte du Puy Mary au Falgoux.

### **Le développement culturel**

- La programmation 2011-2012 :

9 spectacles, 1 résidence de création et 1 exposition dans 9 communes sur les 3 cantons.

Ce sont 1090 personnes et enfants qui ont bénéficié d'une des actions culturelles de la Communauté de Communes du Pays de Salers

- La programmation 2012-2013 s'annonce riche en évènements.

- Mise en place de projets transversaux :

\* Ecole du Socle

\* Projet Mémoire de Bals

\* Projet Oiseaux

\* Collection de livrets du Pays de Salers

- Eveil Musical

### **Environnement**

*Les ordures ménagères :*

Collecte annuelle d'environ 2900 tonnes d'ordures ménagères qui transitent par le SIETOM de Drugeac avant d'être envoyées à l'incinération à Egletons. Les coûts de fonctionnement sont importants.

### *Les déchèteries :*

Création de 3 déchèteries sur notre territoire :

- Les Quatre Routes de Salers : déchèterie et construction d'un bâtiment technique (1<sup>er</sup> trimestre 2013)
- Saint Cernin (2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre 2013)
- Pleaux (4<sup>ème</sup> trimestre 2013)

### *Déchets verts des collectivités :*

Ils ne seront pas acceptés en déchèterie compte tenu des coûts engagés.

### *Les plastiques agricoles :*

En 2012, 49,7 tonnes de films plastiques usagés ont été collectés. Demande auprès de la Chambre d'Agriculture pour qu'elle prenne le relais sur l'organisation de la collecte.

### *Service Public d'Assainissement non Collectif :*

En 2012, le contrat de prestation avec la SAUR a été reconduit pour 3 ans. L'Agence de l'Eau peut participer au financement des mises aux normes des installations classées "point noir" ou cas de pollution avéré par le technicien.

### *Etude de faisabilité technico-économique d'un projet de bio-méthane :*

La communauté de commune a décidé de mener une étude pour évaluer différentes modalités de valorisation de méthanisation sur son territoire.

### *Aires de covoiturage :*

Il est proposé d'engager une réflexion et un programme d'actions pour mailler notre territoire en aires de covoiturage.

## **Architecture, Habitat et Urbanisme**

### *Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*

L'opération menée conjointement avec l'ANAH depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007 va prendre fin le 31 décembre 2013. La communauté de communes s'est inscrite dans le programme "Habiter mieux", une aide financière nouvelle proposée par l'ANAH pour laquelle jusqu'à 500 € peuvent être abondés pour chaque projet de travaux de rénovation thermique (jusqu'en 2017).

### *Soutien financier aux opérations communales : lotissements et logements :*

Le soutien financier prend 3 formes :

- l'ensemble de la subvention attribuée par le Conseil Général à la commune est prise sur l'enveloppe attribuée à la communauté de communes dans le cadre des contrats de développement
- la communauté de commune attribue un bonus de 5 % si les critères d'éco-conditionnalité sont respectés
- ce bonus ouvre droit à 5 % supplémentaires de la part du Conseil Général.

## **Services aux personnes**

### *Action jeunesse*

#### - Relais Petite Enfance

Il a pu réaliser 73 animations au cours de l'année 2012 et accueillir l'équivalent de 512 enfants, 140 assistantes maternelles et 222 parents.

#### - Activités Jeunesse

Animations à destination des jeunes durant les vacances scolaires de Février, Pâques, Eté et Toussaint. (équivalent de 900 journées jeunes)

#### - Soutien aux écoles de sport et de musique

Dotation annuelle de 500 € aux 7 écoles de sport sur le territoire. Prise en charge d'une partie des coûts d'inscription des enfants aux écoles de musique.

#### - Découverte d'activités

Sorties éducatives à la Maison de la Paille et du Grain, à la Maison de la Forêt, à la Maison de la Salers et quand le temps le permet, activités nordiques au Falgoux et au Col de Légal.

### *Services directs aux personnes :*

#### - Portage de repas

En 2012, livraison d'environ 18 500 repas. La communauté de commune apporte un soutien financier à chaque repas servi de 0,30 €.

#### - Aide au dernier commerce

Ce dispositif permet d'aider jusqu'à 5 000 € un investissement dans le dernier commerce d'alimentation ou bar-restaurant de la commune. Soutien de 3 installations ou reprises prévus en 2013.

#### - Relais de Services Publics

La communauté de communes du Pays de Salers a été labellisée Relais de Services Publics grâce à son système innovant de 3 points d'accueil sur le territoire (Bibliothèque de Pleaux, Bibliothèque de Saint Cernin, Locaux de la communauté de communes).

Plusieurs organismes assurent des permanences physiques ou en visioconférence.

Mise en place d'un point NOVATER, SNCF : un commerçant du territoire pourra délivrer des titres de transport pour le réseau TER.

#### - Soutien à l'hébergement temporaire dans les EHPAD

La communauté de communes intervient dans le financement des lits d'hébergement temporaires à hauteur de 10 % du coût limité à 120 000 € HT par lit. Les établissements de St Illide, Ally et Salers ont pu bénéficier de ce financement.

#### - Soutien à la Maison de la Santé de St Martin Valmeroux

Cette structure aura pour but d'éviter l'isolement des professions libérales et de faire profiter les patients d'un lieu d'accueil unique et accessible.

Soutien financier de la communauté de commune de 50 000 € obligatoire pour ouvrir droit aux autres types de financement auprès du Conseil Général.

#### - Transport à la demande

Suite à l'étude d'opportunité menée et compte tenu des coûts estimés par rapport au volume de personnes potentiellement transportées, il a été décidé de ne pas donner de suite favorable à ce projet.

#### - Transports scolaires

Une réflexion est menée pour que les EPCI deviennent organisateurs de second rang en lieu et place des communes.

#### - Chéquier Services/Culture

Réflexion engagée sur la mise en place d'un chéquier services/cultures qui pourrait être envoyé à chaque foyer et proposerait des réductions sur des services, accès à des lieux touristiques ou accès à des spectacles.

### **Propositions**

#### - Vote des taux d'imposition 2013

La limitation de la pression fiscale sera débattue lors de la séance du budget de la communauté de communes

#### - Financement du Service des Ordures Ménagères

L'augmentation du prix de la tonne de traitement pourrait conduire à l'application d'une hausse de la taxe. Celle-ci devra restée maîtrisée et sera fixée lors du vote du budget.

#### - Redevance SPANC

Les tarifs 2012 devraient être reconduits :

\* 55 € pour le contrôle d'un assainissement existant

\* 90 € pour le contrôle de conformité d'un assainissement neuf

\* 100 € pour une visite demandée par un notaire ou une agence immobilière

#### - Taxe de Séjour Intercommunale

Il sera proposé de reconduire les niveaux de taxe de séjour fixés en 2012 pour l'année 2013.

### **Demande d'achat de terrain au lotissement**

Cette demande est étudiée en fonction des constructions agricoles alentour pour respecter la réglementation en vigueur relative aux distances.

Des devis sont demandés pour prévoir les travaux d'aménagement du lotissement, et dans un premier temps permettre l'accès des entreprises pour le 1<sup>er</sup> lot.

### **Assainissement**

Nous sommes toujours en attente des notifications de subventions sollicitées pour la réalisation des travaux d'assainissement de Ruzolles et Tougouse.

Réflexion sur les dossiers à présenter au Fonds d'Equipement des Communes Rurales.

A la fin des travaux d'assainissement qui doivent se réaliser au village de Ruzolles, sera revue la demande d'un habitant du village qui reçoit actuellement la conduite des égouts sur une longueur d'environ 230 m sur son terrain

## **Nouvelle semaine scolaire**

A la rentrée 2013, la nouvelle semaine scolaire de 4 jours et demi devrait être en place. Les communes qui appliqueront cette nouvelle organisation dès 2013 recevront 50 € par élève. Une dérogation pourrait être demandée pour appliquer cette réforme qu'à partir de 2014 (dans ce cas, aucune aide du Gouvernement). La décision finale sera engagée conjointement avec le corps enseignant.

## **Appartement de la poste**

En raison de la vacance temporaire de l'appartement de la poste, il est prévu de refaire l'escalier accédant à la cave. La rénovation entière avait été réalisée avant la mise en location.

## **Achats de terrain**

Suite au courrier de Monsieur Philippe Andrieu, des achats de terrain sont à prévoir afin de régulariser des emprises de pistes pastorales.

## **Route de Chapsières**

Un accord va être pris avec la Mairie d'Anglards de Salers concernant les réparations sur une emprise de route au lieu-dit « Chapsières » d'une superficie d'environ 450 m<sup>2</sup> appartenant à notre commune.

Fin de la réunion : 22 h 30